STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017 faisant ressortir un total de 7 240 116DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 109 220DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 7 205 290DT pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°6 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la STRATEGIE ACTIONS SICAV SA au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 11 327 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Au 31 décembre 2017, le montant de cette charge s'élève à 11 327 DT.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ces observations.

Tunis, le 30 janvier 2018

Le Commissaire aux Comptes : ECC MAZARS Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2017	31/12/2016
<u>ACTIF</u>			
Portefeuille-titres			
Actions et droits rattachés		5 109 844	6 463 161
Obligations et valeurs assimilées		107 140	147 277
Titres OPCVM		137 797	341 926
	3.1	5 354 781	6 952 364
Placements monétaires et disponibilités			
Placements monétaires	3.2	498 672	496 396
Disponibilités	3.3	1 386 663	1 471 241
·		1 885 335	1 967 637
<u>Créances d'exploitations</u>		-	-
Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF	_	7 240 116	8 920 001
<u>PASSIF</u>			
On fractions and distances	3.4	20.050	04.440
Opérateurs créditeurs Autres créditeurs divers	3.5	28 058 6 768	34 116 5 526
Autres crediteurs divers	0.0	0 700	3 320
TOTAL PASSIF	-	34 826	39 642
ACTIF NET			
Capital	3.6	7 109 770	8 738 948
Sommes distribuables	3.7	95 520	141 411
	3.7	93 520	141 411
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	2
Sommes distribuables de l'exercice		95 520	141 409
A OFFICE VIEW		7007000	0.000.000
ACTIF NET		7 205 290	8 880 359

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	au	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Davanua du nautafavilla tituas		1 361	242.250	24 270	244 250
Revenus du portefeuille-titres		1 301	213 258	21 378	241 256
Dividendes Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1 4.2	1 361	207 314 5 944	19 543 1 835	233 161 8 095
Revenus des placements monétaires	4.3	14 885	68 916	13 355	73 335
Total des revenus des placements		16 246	282 174	34 733	314 591
Charges de gestion des placements	4.4	<28 058>	<120 784>	<32 633>	<131 306>
Revenu net des placements		<11 812>	161 390	2 100	183 285
Autres produits		_			_
Autres charges	4.5	<12 139>	<39 182>	<8 588>	<32 265>
Résultat d'exploitation		<23 951>	122 208	<6 488>	151 020
Régularisation du résultat d'exploitation		<25 316>	<26 688>	<6 559>	<9 611>
Sommes distribuables de la période		<49 267>	95 520	<13 047>	141 409
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus ou moins values potentielles sur titres Plus ou moins values réalisées sur cession de titres Frais de négociation de titres		25 316 184 722 <45 504> <6 047>	26 688 65 537 30 607 <13 591>		9 611 438 638 <24 106> <25 371>
Résultat net de la période		109 220	204 761	328 190	540 181

^{*}Il s'agit d'un reclassement de 25 371 dt correspondant à une moins-value réalisée, qui a été présentée au 30 juin 2017 et au 30 septembre 2017 parmi les frais de négociation de titres au lieu d'être présentée parmi les plus ou moins-values réalisées sur cession de titre.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2017 AU 31 DECEMBRE 2017 (Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/10/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		109 220	204 761	328 190	<u>540 181</u>
Résultat d'exploitation		<23 951>	122 208	<6 488>	151 020
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		184 722	65 537	341 996	438 638
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		<45 504>	30 607 *	<1 408>	<24 106>
Frais de négociation de titres		<6 047>	<13 591> *	<5 910>	<25 371>
<u>Distributions de dividendes</u>		-	<141 114>	-	<124 308>
Transactions sur le capital		<1 629 619>	<u><1 738 716></u>	<385 502>	<u><874 087></u>
Souscriptions		7 213	7 213	-	-
Capital		6 892	6 892	-	-
Régularisation des sommes non distribuables		<76>	<76>	_	_
Régularisation des sommes distribuables		397	397	-	-
Rachats		<1 636 832>	<1 745 929>	<385 502>	<874 087>
Capital		<1 612 709>	<1 720 682>	<367 448>	<840 510>
Régularisation des sommes non distribuables Régularisation des sommes		1 590	2 038	<11 497>	<20 109>
distribuables		<25 713>	<27 382>	<6 557>	<13 468>
Droit de sortie		-	97	-	-
Variation de l'actif net		<1 520 399>	<1 675 069>	<57 312>	<458 214>
Actif net					
En début de période		8 725 689	8 880 359	8 937 671	9 338 573
En fin de période		7 205 290	7 205 290	8 880 359	8 880 359
Nombre d'actions					
En début de période		3 757	3 804	3 971	4 186
En fin de période		3 058	3 058	3 804	3 804
Valeur liquidative		2 356,210	2 356,210	2 334,479	2 334,479
Taux de rendement annualisé		5,76%	2,52%	14,80%	6,02%
Taux ao fortaomont amidamo		0,1070	2,0270	1-7,0070	0,0270

^{*}Il s'agit d'un reclassement de 25 371 dt correspondant à une moins-value réalisée, qui a été présentée au 30 juin 2017 et au 30 septembre 2017 parmi les frais de négociation de titres au lieu d'être présentée parmi les plus ou moins-values réalisées sur cession de titre.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 - Presentation de la societe

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 - Principes et methodes comptables

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2017 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués àleur valeur liquidative au 31 décembre 2017.

2.3 Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évaluées au 31 Décembre 2017 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 - Notes sur le bilan

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2017 se détaille comme suit:

A- Actions et droits rattachés

Titre	Nombre de	<u>Coût</u>	<u>Valeur</u>	% actif
	titres	<u>d'acquisition</u>	<u>Actuelle</u>	<u>,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,</u>
ADWYA	60 311	340 672	320 915	4,43%
AMEN BANK	3 390	75 585	79 757	1,10%
ARTES	4 000	25 448	24 776	0,34%
ASTREE	1 930	36 687	65 620	0,91%
ASTREE DA 2017 - 1/2	1	10	14	0,00%
ВН	13 558	218 409	251 514	3,47%
BH DA 2017 - 1/5	1	3	4	0,00%
BH NS 2017	2 159	34 571	40 052	0,55%
BIAT	2 700	224 988	327 856	4,53%
CARTHAGE CEMENT	27 000	65 720	63 315	0,87%
CELLCOM	35 000	228 923	66 045	0,91%
CEREALIS	11 013	53 699	45 252	0,63%
DELICE HOLDING	242	3 848	3 993	0,06%
ESSOUKNA	62 540	303 707	227 583	3,14%
EURO-CYCLES	9 800	248 086	264 884	3,66%
GIF	31 000	62 596	45 384	0,63%
I.C.F.	1 060	33 598	29 818	0,41%
MAGASIN GENERAL	14 200	388 099	560 900	7,75%
MIP	75 240	122 814	72 230	1,00%
OFFICEPLAST	12 398	22 411	40 331	0,56%
ONE TECH HOLDING	20 000	203 067	266 320	3,68%
SAH LILAS	21 933	227 869	349 437	4,83%
SAH LILAS DA 2017-2 - 1/17	4	2	3	0,00%
SAM	118 770	302 240	294 550	4,07%
SERVICOM	5 000	19 453	7 970	0,11%
SFBT	9 500	169 511	187 578	2,59%
SIMPAR	7 200	233 536	305 561	4,22%
SOMOCER	76 000	138 317	85 120	1,18%
SOPAT	83 964	89 428	62 637	0,87%
SOTIPAPIER	24 180	91 314	82 913	1,15%
TELNET HOLDING	58 800	204 516	343 980	4,75%
TUNINVEST-SICAR	9 198	87 757	59 787	0,83%

Total actions et droits rattachés		4 852 519	5 109 844	70,58%
UNIMED	11 858	112 317	93 275	1,29%
UIB	3 616	79 450	81 063	1,12%
UADH	43 800	139 392	111 953	1,55%
TUNIS RE	29 660	264 476	247 453	3,42%

B- Titres OPCVM

Titre	Nambra	<u>Coût</u>	<u>Valeur</u>	% actif
	Nombre de titres	<u>d'acquisition</u>	Actuelle	
FCP SMART EQUITY 2	140	132 301	137 797	1,90%
Total Titres OPCVM		132 301	137 797	1,90%

C-Obligations et valeurs assimilées

Titre	Name to Coût		<u>Valeur</u>	% actif
	Nombre de titres	<u>d'acquisition</u>	Actuelle	
STB 2008/2	2 000	102 450	106 700	1,47%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	437	440	0,01%
Total Obligations et valeurs assimilés		102 887	107 140	1,48%
TOTAL		5 087 707	5 354 781	73,96%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2017 se détaille comme suit:

Certificat de dépôt	<u>Valeur</u> nominale	Coût d'acquisition	<u>Valeur</u> actuelle	% actif
TUNISIE FACTORING au 17/01/2018-20 J-7,50%	500 000	498 340	498 672	6,89%
Total TUNISIE FACTORING	500 000	498 340	498 672	6,89%
Total certificats de dépôts	500 000	498 340	498 672	6,89%
Total placements monétaires	500 000	498 340	498 672	6,89%
Total TUNISIE FACTORING Total certificats de dépôts	500 000 500 000	498 340 498 340	498 672 498 672	6,89 6,89

3.3 <u>Disponibilités</u>:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2017 se détaille comme suit:

	31/12/2017		31/12/2016	
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	-		21 712	
Compte à terme	-		500 000	
Intérêt courus sur dépôt à vue et compte à terme	5 778		6 972	
Ventes de titres à encaisser	148 543		44 526	
Amen Bank Pasteur	1 296 859		984 373	
Liquidation émissions / rachats	-		< 4 731	>
Retenue à la source opérée/dépôt à vue et compte à terme	< 1 156	>	< 1 394	>
Achats de titres à régler	< 63 361	>	< 80 217	>
Total	1 386 663		1 471 241	-

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2017 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Rémunération du gestionnaire à payer	7 971	9 345
Rémunération du distributeur exclusif à payer	18 600	21 805
Rémunération du dépositaire à payer	1 487	2 966
Total	28 058	34 116

3.5 <u>Autres créditeurs divers</u>:

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2017 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	5 016	2 751
TCL à payer	1 149	2 010
Redevance CMF	603	765
Total	6 768	5 526

3.6 <u>Capital:</u>

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

	31/12/2017
Capital au 1 ^{er} janvier 2017	
Montant	8 738 948
Nombre de titres	3 804
Nombre d'actionnaires	75
Souscriptions réalisées	
Montant	6 892
Nombre de titres	3
Nombre d'actionnaires entrants	1
Rachats effectués	
Montant	< 1 720 682 >
Nombre de titres	749
Nombre d'actionnaires sortants	8
Autres mouvements	
Frais de négociation de titres	<13 591 >
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	65 537
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	30 607
Droit de sortie	97
Régularisations des sommes non distribuables	1 962
Capital au 31 décembre 2017	
Montant	7 109 770
Nombre de titres	3 058
Nombre d'actionnaires	68

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	31/12/2017	<u>31/12/2016</u>
Résultat d'exploitation	122 208	151 020
Régularisation du résultat d'exploitation	< 26 688 >	< 9 611 >
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-	2
	95 520	141 411

4 - Notes sur l'etat de resultat

4.1 Dividende:

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 <u>au</u> 31/12/2017	Période du 01/10/2016 au 31/12/2016	Exercice clos au 31/12/2016
Dividendes	<u>-</u>	207 314	19 543	233 161
	-	207 314	19 543	233 161

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	Période du 01/10/2016 au 31/12/2016	Exercice clos au 31/12/2016
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	1 361	5 944	1 835	8 095
	1 361	5 944	1 835	8 095

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 <u>au</u> 31/12/2017	Période du 01/10/2016 au 31/12/2016	Exercice clos au 31/12/2016
Intérêts sur certificats de dépôt	10 226	37 270	7 789	42 814
Intérêts sur dépôt à vue	4 659	31 646	5 556	30 511
Autres revenus		<u>-</u>	10	10
	14 885	68 916	13 355	73 335

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017	<u>Période du</u> <u>01/10/2016</u> <u>au</u> 31/12/2016	Exercice clos au 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	7 971	34 465	9 345	37 622
Rémunération du distributeur	18 600	80 419	21 805	87 784
Rémunération du dépositaire	1 487	5 900	1 483	5 900
	28 058	120 784	32 633	131 306

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2017</u> <u>au</u> 31/12/2017	Période du 01/01/2017 <u>au</u> 31/12/2017	Période du 01/10/2016 au 31/12/2016	Exercice clos au 31/12/2016
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	2 855	11 327	-	-
Honoraires du commissaire aux comptes	2 387	9 658	2 751	10 809
TCL	4 876	9 139	3 419	11 755
Redevance CMF	1 950	8 455	2 273	9 222
Autres Frais	71	603	145	479
	12 139	39 182	8 588	32 265

5 - REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DISTRIBUTEUR ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIEACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, TUNISIE VALEURS perçoit 25% de la commission de surperformance s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.

6 -AUTRES INFORMATIONS

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «STRATEGIE ACTIONS SICAV SA» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 11 327 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait a été payée au Trésor public à la fin de cet exercice.